

MAIRIE D'OMS

Bulletin d'Informations Municipales

n° 56

janvier 2017



Balcó dels Aspres

Le mot du maire

Déjà 2017, l'horloge du temps, insensible à nos prières, continue inexorablement de tourner emportant avec 2016 son lot de joie mais aussi la tristesse causée par la disparition de nos êtres chers.

Relativement à l'abri de la folie des hommes qui a marqué, en lettres de sang, l'année écoulée, notre petit village continue son petit bonhomme de chemin dans la tranquillité.

La nature des problèmes soulevés –nids de poule sur les chemins communaux, utilisation incorrecte des points de ramassage des ordures ménagères....-mesure le degré de la qualité de vie dont nous bénéficions.

Je vous propose donc, pour l'année qui commence, l'amélioration de ces petits soucis mais dans le respect d'un budget contraint.

Notre budget est contraint par les dépenses que nous devons engager dans le cadre de la lutte contre l'incendie, travaux exigés par les arrêtés préfectoraux en particulier ceux concernant le plan de prévention contre les incendies de forêts.

Nous devons également continuer la mise aux normes imposée par la loi sur le handicap et sécuriser les abords de la mairie tout en respectant les baisses financières entraînées par l'importante diminution des dotations de l'Etat.

Je ne vous promets pas du *sang et des larmes* mais la recherche de toute économie sera poursuivie dans tous les domaines en particulier dans le domaine des télécommunications.

Un effort important a été mené dans la consommation électrique –ajustement des contrats éclairage public, mise en place d'horloges astronomiques et d'ampoules basses consommations mais nos bâtiments communaux, trop anciens ou construits sans préoccupations énergétiques, sont très énergivores . Des solutions existent mais pour l'instant dans des coûts hors budget.

2017 sera donc encore une année où la rigueur sera de mise mais ceci ne doit pas empêcher chacun d'entre nous de vivre une année de paix, agrémentée de santé et prospérité. C'est tout ce que , au nom du personnel communal, des élus et de moi-même, je vous souhaite ainsi qu'à tous vos proches. J'ai, en même temps, une pensée pour tous ceux qui souffrent chez eux ou dans un établissement médical. A tous ceux-là, mes souhaits de santé s'accompagnent de vœux de prompt rétablissement.

Pour pouvoir vous exprimer directement tous ces souhaits, la municipalité vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux

Le samedi 28 Janvier 2017 à

16 heures

Salle polyvalente de la mairie

Recensement

Comme en 2012, la population de notre commune va être recensée du **19 janvier 2017 au 18 février**.

L'agent recenseur sera porteur d'une carte lui conférant cette attribution. Faites-lui le meilleur accueil. Le recensement est nécessaire pour connaître l'évolution des communes et permet l'attribution d'aides et subventions –celles-ci sont le plus souvent au prorata du nombre d'administrés- Informations dans lettre ci-jointe.

Encombrants 2017

La communauté des communes nous a fourni les dates de ramassage des encombrants :

12/01 -09/02 -16/03 -6/04 -11/05 -15/06 -06/07 -10/08
- 14/09 -05/10 -16/11- 07/12 -.

Dans ce domaine, je veux commencer l'année par une note d'espoir.

La quantité des encombrants laissée à proximité des containers collectifs a diminué en cette fin d'année. Je veux y voir, pour origine, un peu plus de civisme de la part des irréductibles qui se moquent des règles les plus élémentaires de savoir vivre en déposant meubles, appareils ménagers et attendent le recueil par les employés communaux et non le fait que leur cave ou grenier soient maintenant vides.

Je précise à nouveau que certains déchets, en particulier les pneumatiques, doivent être recyclés auprès d'un professionnel. Laisser quatre pneus à disposition des employés entraîne, outre les frais de transport, une dépense pour la collectivité, c'est-à-dire nous tous, de presque 5 euros.